



Luxembourg, le 19 OCT. 2016

**Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement**

**Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N° 2367 du 8 septembre 2016 des honorables députés Monsieur Alexander Krieps et Monsieur Claude Lamberty, concernant le trafic routier au niveau du rond-point Robert Schaffner dit "Irrgarten", tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch
Ministre du Développement durable
et des Infrastructures**

Réponse de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des Infrastructures, à la question parlementaire N°2367 du 8 septembre 2016 de Monsieur le Député Alexander KRIEPS et de Monsieur le Député Claude LAMBERTY

Par leur question parlementaire, les honorables Députés voudraient avoir des informations au sujet du rond-point Robert Schaffner.

Le rond-point Robert Schaffner constitue un carrefour à six branches, dont deux sont des accès et sorties directs de l'autoroute A1. Des by-pass ont déjà été construits pour tous les mouvements de tourne-à-droite où l'importance des flux justifiait cet investissement, toutefois, le giratoire est entretemps venu à sa limite de capacité.

Le projet du réaménagement du giratoire prévoit effectivement la transformation en « turbo rond-point », et l'élargissement des branches aboutissant au rond-point pour permettre d'y ajouter des voies pour le pré-triage. L'automobiliste choisira donc à l'approche du giratoire la voie qui le mène, sans changement de voie supplémentaire, à la sortie du rond-point qu'il veut emprunter. Le giratoire sera également équipé de feux de signalisation tricolore et de boucles de détection, afin de permettre une meilleure adaptation et priorisation des différentes branches en fonction de la situation de trafic.

Cet aménagement prend en compte les impératifs de sécurité sur l'autoroute A1, en évitant des reflux de voitures des sorties d'autoroute sur les voies de circulation, comme c'est actuellement le cas dans le tunnel du Cents.

Lors de l'élaboration du projet, il s'est avéré que son envergure dépassait les prévisions. En effet, l'ajout d'environ 10 000 m² de surface de circulation sur l'ensemble du projet nécessite la construction d'un nouveau bassin de rétention. Il est inévitable de déplacer certains réseaux d'eau de la Ville de Luxembourg et du Syndicat des Eaux SEBES. En plus, les changements de géométrie de certaines branches nécessitent le déplacement de réseaux d'assainissement. S'y ajoutent le déplacement des réseaux des différents concessionnaires et de l'éclairage public.

Le projet a donc dû être adapté et sous réserve de l'obtention des autorisations environnementales et de l'acquisition des emprises nécessaires, le dossier de soumission du projet pourra être présenté fin 2016, de sorte que le chantier pourra commencer mi-2017. La circulation sera garantie tout au long du chantier, dont la durée est estimée à 15 mois.